66454 LA BREDE Bulletin Mai 2013_Mise en page 1 02/05/13 11:08 Page1

La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède
Actualités de Mai 2013

Édito

Chères brédoises, chers brédois,

Ma préoccupation essentielle et celle de la Municipalité depuis 2008 a été en permanence d'embellir et d'améliorer votre cadre de vie et d'adapter le patrimoine immobilier municipal à vos besoins. De nombreux aménagements ont été ainsi réalisés, le dernier en date étant la création du jardin public qui a suivi les diverses tranches d'aménagement du bourg. Des constructions ont été réalisées comme les extensions des deux écoles, le foyer du stade André Mabille et aujourd'hui la salle des fêtes.

Embellir votre cadre de vie par l'action du conseil municipal n'est pas suffisant, il convient également de le défendre quand il est menacé par des projets extérieurs portés par les pouvoirs publics ou des opérateurs privés.

C'est dans cet esprit que j'ai mis toutes mes forces dans la balance pour éviter à La Brède de se voir défigurée par ce type de projets. C'est le cas de la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux / Toulouse et Bordeaux / Espagne qui, même si sa réalisation reste aujourd'hui incertaine, aurait pu traverser la Commune et apporter son cortège de nuisances. Quel que soit l'avenir de ce projet, le danger est aujourd'hui écarté grâce à une action déterminée de la majorité municipale qui s'y est opposée dès l'origine.

C'est aussi le cas pour la centrale photovoltaïque de la Société NEOEN qui prévoyait de couvrir l'ancienne gravière de Moras d'une surface de près de 30 hectares avec environ 2 000 trackers portant plus de 42 000 panneaux solaires, le tout pour une puissance de 10,1 mégawatts ! La demande de permis de construire est aujourd'hui annulée, là aussi grâce à l'action déterminée de la majorité municipale qui a seule voté la motion que j'ai soumise au conseil municipal, ainsi que de mes nombreuses interventions auprès des autorités compétentes de l'Etat (Préfet de Région, Architecte des Bâtiments de France...) et de tous les acteurs concernés (syndicats viticoles, Fondation Jacqueline de Chabannes...).

La défense de notre territoire et de ses atouts fait partie de mes priorités. C'est ainsi que je conçois mon rôle de Maire.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Centrale photovoltaïque NEOEN

Le projet est abandonné

La Municipalité est favorable aux énergies renouvelables mais pas à n'importe quel prix ! Retour sur le dossier.

- **En décembre 2011,** la société NEOEN avait déposé un permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol dans les anciennes carrières de Moras. Ce projet prévoyait de couvrir une surface de près de **30 hectares avec plus de 42 000 panneaux solaires**, le tout pour une puissance de **10,1 mégawatts**.
- **Le 21 mars 2012**, la majorité municipale avait adopté en conseil municipal une motion contre ce projet, pour plusieurs raisons :
  - Ce projet empiétait sur le périmètre de protection du **site historique classé du Château de La Brède**.
  - Le Plan Local d'Urbanisme et un arrêté préfectoral avaient prévu **la réhabilitation et le reboisement du site** des anciennes gravières exploitées par la société FABRIMACO.
  - Ce projet se situait **au cœur de la zone viticole d'AOC des Graves**, les parcelles impactées étant limitrophes de la réserve naturelle géologique de La Brède-Saucats et jouxtant un terroir classé par l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) en terroir viticole à enjeux classés en espace naturel majeur.
  - Quatorze mois de chantier (nécessaire pour l'installation de cette centrale) auraient généré des **nuisances considérables**, notamment sur le chemin de la Cesque et l'avenue Adolphe Demons pourtant interdites à la circulation des poids lourds de plus de 3.5 tonnes.
- **Au cours de l'année 2012**, nombreuses interventions du Maire auprès des autorités compétentes de l'Etat (Préfet de Région, Architecte des Bâtiments de France...) et de tous les acteurs concernés (syndicats viticoles, Fondation Jacqueline de Chabannes...)
- **Mars 2013**, la Société NEOEN a annulé sa demande de permis de construire, le dossier n'ayant finalement pas été retenu par le Ministère de l'écologie dans le cadre de son appel d'offres national sur les centrales photovoltaïques.

bulletin municipal

Travaux

Le collège Montesquieu fait peau neuve !

La restructuration et l'extension du Collège Montesquieu, d'une capacité d'accueil de 700 élèves, va se dérouler **sur 3 ans** afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'établissement.
Les travaux devraient démarrer dans le **deuxième semestre 2013.**

Le Conseil Général de la Gironde prévoit un budget prévisionnel de 10,8 millions d'euros pour cette opération.

Le projet dans ses grandes lignes :

- Un projet d'une grande **qualité architecturale** alliant modernité et architecture locale.
- Une **construction** qui se veut **exemplaire** en terme environnemental : bâtiment basse consommation (BBC) respectant les critères de performance énergétique et la charte Chantier Propre, mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales pour alimenter les sanitaires, solutions techniques pour optimiser la consommation d'énergie et d'eau potable,...
- Un établissement scolaire **à l'heure du numérique** par un réseau câblé et des équipements informatiques confortés.
- De nouveaux locaux d'enseignement avec un **meilleur confort** en termes acoustique, visuel, hygrothermique, de circulation d'air, ...
- Des équipements sportifs restructurés et complétés avec des vestiaires et un plateau sportif extérieur aménagé à proximité de la halle sportive.
- Un établissement **accessible à tous** avec la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Nouveaux Chantiers

Avenue du Reys

La Commune souhaite profiter des travaux de création du réseau d'assainissement de l'avenue du Reys pour enfouir les réseaux électriques et de télécommunications très denses sur cette voie, travail de la compétence du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG).
Les entreprises ne pouvant intervenir en même temps, le SDEEG débutera ces travaux courant juin et devra les avoir achevés pour la fin août, le Conseil Général ayant reporté la pose des enrobés neufs à la première semaine de septembre.

Ces enfouissements permettront ensuite à la Commune de réaliser ultérieurement des cheminements doux et des aménagements de sécurité, ainsi que de moderniser l'éclairage public. Vous serez tenus informés du calendrier de ces travaux.
La circulation sera perturbée pendant toute cette période, nous remercions les usagers pour leur compréhension.

Stade du Bourg

Des travaux débuteront en juin au stade du bourg avec la réfection complète du terrain de rugby, l'installation de l'arrosage automatique et le busage des fossés.

Tous au Parc !

Retour en images sur une journée festive

Samedi 20 avril, les brédoises et les brédois de tous âges ont découvert aux côtés des élus le nouveau parc de l'Espérance. Il y avait de l'ambiance sur les différents pôles d'activités :

Applaudissement général pour les membres de la Fédération Française de Roller venus faire le « show » après les discours d'inauguration : **backflips, jumps, rotations à 360° et autres « cascades » ont impressionné petits et grands.**

Sur le terrain multisports, l'équipe d'animation du service jeunesse coordonnait les **matchs de foot**. Le **concours de pétanques** a lui aussi remporté un vif succès.

ATELIER GRAFF

Inauguré également ce jour, l'Espace Jeunes proposait pour l'occasion un atelier graff encadré par les professionnels Nérone (Collectif le Coktail) : **huit jeunes brédois ont pu s'initier à cet art urbain** et aux techniques de graff. Ensemble, Ils ont réalisé toutes les peintures du skate parc. Bravo à toute l'équipe !

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont apporté leur touche personnelle à ce nouveau parc en effectuant l'étiquetage de tous les arbres et arbustes du jardin public.

Sur les conseils avisés de Patrick Raymond, notre jardinier municipal, ils ont d'abord recherché les différentes espèces avant de les repérer à l'aide d'un plan du parc puis ils ont installé des ardoises au pied de chaque arbre.

Chênes et érables n'ont désormais plus de secrets pour eux.

Les membres du CMJ profitent de ce bulletin pour remercier vivement les personnes qui ont apporté des fournitures scolaires lors de la semaine africaine. Ces dons seront transmis à l'association Afrique amitié.

Prix MONTESQUIEU

Considérée comme la première romancière allemande, **Sophie von La Roche a traversé la France en 1785** de Strasbourg à Bordeaux en passant par Paris, Versailles… et La Brède ! De ce voyage, elle offre un témoignage direct et vivant sur la France du XVIIIème siècle et de la métropole girondine en particulier. Son livre donne une vision réaliste de la capitale, lieu de pouvoir mais également de représentation de la monarchie. C'est en partie ce qui a séduit le jury !

Jeudi 18 avril, dans le cadre prestigieux du restaurant Gabriel à Bordeaux, le **« Journal d'un voyage à travers la France » a été désigné lauréat du 6ème Prix littéraire du Cercle des amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède** parmi une sélection de cinq livres.

Ce récit de voyage a été traduit pour la première fois en français dans son intégralité grâce au travail de Michel LUNG, Anne FAIVRE-LUNG et Thomas DUNSKUS et à la volonté d'un éditeur girondin : les éditions de l'entre-deux-mers.

Le prix leur sera officiellement remis au **Château de La Brède** lors de la Manifestation « Montesquieu et Nous » du **14 septembre 2013**.

Palmes Académiques :

Samedi 27 avril, Monique Brut a reçu les insignes de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques des mains de Jean-Claude BIARD, commandeur des Palmes Académiques, en reconnaissance de l'ensemble de sa carrière.

Brèves

Déclaration des revenus 2013

La date limite de dépôt de la déclaration papier est fixée au **lundi 27 mai à minuit**.
Comme les années précédentes, tous les contribuables qui choisissent de déclarer leurs revenus sur www.impots.gouv.fr bénéficient d'un délai supplémentaire : **vendredi 7 juin 2013** pour les habitants de la Gironde.

Cimetière

Non renouvellement de concession

Les familles possédant une concession temporaire au cimetière de LA BREDE disposent de deux années après la date d'expiration de la concession pour la renouveler. Pour cela, le concessionnaire (ou l'héritier ou l'ayant-droit) doit se présenter au service cimetière avec une pièce d'identité en cours de validité et tout document pouvant prouver son droit au renouvellement.
Les ayant-droits ou les héritiers doivent prouver leur qualité d'héritier ou d'ayant-droit. Au-delà de ce délai de deux ans, la concession peut revenir à la commune.
Renseignements : 05 57 97 76 99

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Animaux errants

Afin d'assurer la salubrité et l'hygiène des espaces publics, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins, et notamment, dans l'enceinte des stades.
Les animaux errants sont pris en charge par le service fourrière de la SACPA.

Elections municipales de mars 2014

Êtes-vous inscrits sur les listes électorales ?

Les prochaines élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars 2014, **vous avez jusqu'à la fin de l'année** pour mettre à jour votre enregistrement sur les listes électorales.

- Tout brédois majeur, nouvellement arrivé sur la commune, est invité à s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 31 décembre inclus** en se présentant avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois, aux heures d'ouverture de la mairie.
- **Pour tout déménagement au sein de la commune**, merci de prendre contact avec le service élection afin que ce dernier enregistre votre nouvelle adresse et vous envoie votre nouvelle carte électorale.

Service Etat Civil - Elections :
Mardi de 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h - Tél. : 05 57 97 76 99

Plan canicule

Du 1er juin au 31 août, La Brède reconduit le dispositif du Plan Canicule. Destiné à protéger les personnes les plus vulnérables, il a pour objet d'organiser la mobilisation des ressources, constituées d'acteurs sanitaires et sociaux et la mise en place de mesures préventives ou curatives, afin d'anticiper et de faire face aux besoins d'assistance en cas de canicule.

Afin de répondre au Plan Départemental de gestion de la Canicule en Gironde, un registre nominatif est mis à disposition en Mairie.

Il a pour but de rompre l'isolement des personnes vulnérables en ces périodes de fortes chaleurs et concerne :

- les personnes isolées âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les adultes handicapés isolés résidant à leur domicile.

Ce registre permettra au personnel communal et à la Réserve Communale de Sécurité Civile, en cas d'alerte de canicule, de se déplacer au domicile de ces personnes et de leur apporter une attention toute particulière.

Vous pouvez vous faire connaître et vous inscrire (où inscrire une personne de votre entourage) sur le registre :

- soit en appelant le CCAS au numéro suivant : **05 57 97 76 92**
- soit en vous rendant en Mairie.

Ce registre ainsi constitué est strictement confidentiel, et sera réservé exclusivement à la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence.

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Chères brédoises, chers brédois,

L'événement du mois passé fut sans conteste l'inauguration du Parc de l'Espérance, véritable espace de jeux intergénérationnel et de déambulation, dans un écrin de verdure et d'aménagements paysagers, en cœur de bourg. Tout a été pensé pour conserver une identité verte à notre commune, en proposant des aires de loisirs adaptées à chaque génération, à quelques encablures du quartier de Filleau, que les riverains se sont déjà appropriés.

Dans le même sens, les 1ers coups de pioches de la rénovation de la salle des fêtes ont été donnés, pour qu'enfin prenne vie, d'ici à 8 mois, un équipement utilisé et désiré par bon nombre d'entre vous. Ce projet de rénovation ambitieux mais réaliste permettra de bénéficier d'une salle totalement remise aux normes de sécurité et de confort, et également d'accueillir de nouvelles salles de réunions.

Enfin, dans le cadre de la semaine du développement durable, de nouveaux luminaires a LED, moins énergivore, ont été expérimentés sur un site pilote : le lotissement du Ginestas, pour un potentiel renouvellement progressif des points lumineux de notre commune.

Pour le confort de tous, La Brède avance !

La Brède aux citoyens

Mai, mois où les associations sont dans les starting-blocks pour réussir le final du calendrier annuel : organisations de tournois pour les sportifs, expositions ou séances de présentation des ateliers pour les autres, sans oublier les préparatifs pour celles qui seront présentes aux fêtes de la Rosière.

Coup de chapeau à tous les bénévoles qui, après une année d'activité continuent de se démener, souvent dans l'ombre, pour faire vivre leur groupe.

L'occasion pour nous de renouveler qu'un panneau d'affichage électronique serait le bienvenu pour annoncer toutes ces manifestations !

laplante • www.laplante.fr • Tél.: 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1800 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr